



Agenda scolaire

2025-2026





École de la Passerelle
460 Rue des Couventines
Québec (québec), G3G 1K5
Téléphone: 418-634-5544
passerelle@cssps.gouv.qc.ca

Service de garde
418-634-5545
lacamaraderie@cssps.gouv.qc.ca

Transport Scolaire
418-821-4358
transport@cssps.gouv.qc.ca

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

AOÛT				
L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28 ^{1A}	29 ²

2 jours

SEPTEMBRE				
L	M	M	J	V
1	2 ³	3 ⁴	4 ⁵	5 ⁶
8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²
15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19
22 ⁷	23 ⁸	24 ⁹	25 ¹	26 ²
29 ³	30 ⁴			

20 jours

OCTOBRE				
L	M	M	J	V
		1 ⁵	2 ⁶	3 ⁷
6 ⁸	7 ⁹	8 ¹	9 ²	10 ³
13	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷
20 ⁸	21 ⁹	22 ¹	23 ²	24 ³
27 ⁴	28 ⁵	29 ⁶	30 ⁷	31

21 jours

NOVEMBRE				
L	M	M	J	V
		3 ⁸	4 ⁹	5 ¹
10 ⁴	11 ⁵	12 ⁶	13 ⁷	14 ⁸
17 ⁹	18 ¹	19 ²	20 ³	21
24 ⁴	25 ⁵	26 ⁶	27 ⁷	28 ⁸

19 jours

DÉCEMBRE				
L	M	M	J	V
1 ⁹	2 ¹	3 ²	4 ³	5
8 ⁴	9 ⁵	10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸
15 ⁹	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴
22	23	24	25	26
29	30	31		

14 jours

JANVIER				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸
12 ⁹	13 ¹	14 ²	15 ³	16 ⁴
19 ⁵	20 ⁶	21 ⁷	22 ⁸	23 ⁹
26 ¹	27 ²	28 ³	29 ⁴	30

18 jours

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
2 ⁵	3 ⁶	4 ⁷	5 ⁸	6 ⁹
9 ¹	10 ²	11 ³	12 ⁴	13 ⁵
16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19 ⁹	20
23 ¹	24 ²	25 ³	26 ⁴	27 ⁵

19 jours

MARS				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10 ⁶	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹
16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	20 ⁵
23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	27
30 ¹	31 ²			

15 jours

AVRIL				
L	M	M	J	V
		1 ³	2 ⁴	3
6	7 ⁵	8 ⁶	9 ⁷	10 ⁸
13 ⁹	14 ¹	15 ²	16 ³	17 ⁴
20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷	23 ⁸	24
27 ⁹	28 ¹	29 ²	30 ³	

19 jours

MAI				
L	M	M	J	V
				1
4 ⁴	5 ⁵	6 ⁶	7 ⁷	8 ⁸
11 ⁹	12 ¹	13 ²	14 ³	15
18	19 ⁴	20 ⁵	21 ⁶	22 ⁷
25 ⁸	26 ⁹	27 ¹	28 ²	29

17 jours

JUIN				
L	M	M	J	V
1 ³	2 ⁴	3 ⁵	4 ⁶	5
8 ⁷	9 ⁸	10 ⁹	11 ¹	12 ²
15 ³	16 ⁴	17 ⁵	18 ⁶	19 ⁷
22 ⁸	23 ⁹	24	25	26
29	30			

16 jours

LÉGENDE				
	Journées pédagogiques			
	Congés statutaires			
	Semaine de relâche			
	Journées pour fermeture en cas de force majeure ou autre (3)			
	Fin d'étape			

DATES IMPORTANTES

- 25 août: ouverture du service de garde
- 27 août: rencontre de parent préscolaire
- 28 août: assemblée générale de parents (élection du CÉ)
- 28 août: première journée de classe
- 28-29 août et 2-3 sept: entrée progressive préscolaire
- 3 sept 18h30: rencontre parent 2e cycle
- 10 sept: rencontre parents 1er cycle
- 11 sept: rencontre parents 3e cycle
- 22 oct: Photo scolaire
- 19-20-21 nov: rencontre parents 1er bulletin

COMMUNICATION ET BULLETINS :
15 octobre 2025, 20 novembre 2025, 13 mars 2026, 10 juillet 2026

HORAIRE DE L'ÉCOLE

	Avant-midi	Après-midi
Préscolaire :	7h50 à 11h24	12h47 à 13h55
Primaire :	7h45 à 11h24	12 h47 à 15h26
Non inscrit au service de garde :	7h45	12h47
Secrétariat	7h30-11h35	12h40-15h35

RETARD OU ABSENCE

Pour motiver un retard ou une absence, en tout temps veuillez nous informer par :
- Mozaik portail (portailparents.ca)
- lacamaraderie@cssps.gouv.qc.ca

École : 418-634-5544 poste 3

Service de garde : 418-634-5545

Visitez notre [section Emplois et stages](#) pour voir nos offres d'emploi et vous inscrire à notre alerte-emploi!
www.csdps.qc.ca

Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries
Québec



Identification

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Degré : _____

Numéro d'autobus : _____

Mes enseignants sont :

Titulaire		Musique	
		Éduc. physique	
		Anglais	

MOT DE LA DIRECTION

Nous te souhaitons une belle année scolaire à l'école de la Passerelle.

Ton agenda regroupe diverses informations pour tes parents et toi. C'est un outil de travail et de communication indispensable. Prends-en bien soin.

Bonne année scolaire!

La direction

Heures	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9
7 h 58 à 8 h 58									
8 h 58 à 9 h 58									
10 h 01 10 h 21	Récréation								
10 h 24 à 11 h 24									
	Dîner								
13 h à 14 h									
14 h 03 14 h 23	Récréation								
14 h 26 à 15 h 26									

Pour des motifs de sécurité et de responsabilité, nous vous informons que l’ accès à la cour d’ école est interdit aux élèves ne fréquentant pas le service de garde de 6 h 45 à 7 h 45, entre 11 h 32 et 12 h 47 et de 15 h 34 à 18 h.

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

École de la Passerelle



VISION

S'engager ensemble

MISSION

Pour la réussite de tous les élèves

VALEURS

Persévérance
Collaboration
Respect

CONTEXTE DE L'ÉCOLE

- Autour de 530 élèves
- Intensification de l'anglais en 6^e année
- Projet plein-air en 5^e année
- Projet boucle « looping » ainsi que co-enseignement au 2^e cycle.
- Soutien aux comportements positifs, barème d'évaluation commun à l'école, pratiques collaboratives...
- Maternelle 4 ans.
- 100 % récré (beau temps, mauvais temps tous sortent sur la cour 2 fois par jour).
- Situé dans un environnement enchanteur à quelques pas du Lac Saint-Charles, notre établissement compte sur un personnel soucieux de la réussite et du bien-être de nos élèves. Ces derniers évoluent en harmonie dans une école saine, sécuritaire et active où l'environnement est au cœur de nos préoccupations. Les élèves peuvent ainsi s'exercer à devenir des citoyens responsables et engagés tout en apprenant à vivre ensemble et à faire des choix positifs.

ENJEUX

ORIENTATIONS

OBJECTIFS (Indicateurs et cibles)

Données initiales

Réussite au secondaire

Faciliter la collaboration de l'ensemble des acteurs impliqués dans le suivi des élèves à risque, notamment ceux ayant un plan d'intervention ou un plan d'action.

Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves n'ayant aucun échec en 1^{re} secondaire dans les matières de base (FAMUS).

57 %

Élèves à risque

Arrimer les stratégies de lecture de l'ensemble des acteurs impliqués dans le but de soutenir l'engagement et la persévérance des élèves.

Augmenter à 72 % le pourcentage d'élèves ayant plus de 75 % en français lecture.

60 %

Bien-être des élèves

Impliquer tous les intervenants pour améliorer le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves.

Maintenir à plus de 90 % le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves à l'école.

90 %



Règles de fonctionnement

ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES À LA JOURNÉE/ PRISE DE RENDEZ-VOUS/ DÉPART HÂTIF/ CHANGEMENT DE COORDONNÉES



Si votre enfant doit s'absenter ou arriver en retard, **il est important d'en informer le secrétariat et le service de garde** par un appel téléphonique, un courriel ou encore mieux, en inscrivant l'absence directement sur Mozaik (portailparent.ca). **Les coordonnées se trouvent sur le calendrier scolaire à la page 2.**

Les heures d'ouverture du secrétariat sont :

AM : 7 h 30 à 11 h 35 PM : 12 h 40 à 15 h 35

Concernant les départs hâtifs imprévisibles, merci de laisser votre message avant 10h pour le dîner et 13h pour les départs de fin de journée. Toutefois, considérant le nombre d'élèves que nous avons, tous les rendez-vous ou les départs hâtifs prévisibles devront être signalés avant les lundis 8h svp.

Certaines absences sont incontournables (maladie, décès d'un proche...). D'autres absences ne le sont pas pour des motifs essentiels (vacances familiales, loisirs familiaux, tournois sportifs...). En ce sens, nous demandons votre collaboration pour vous assurer que votre enfant soit présent à l'école. Il en va de sa réussite.

Nous vous invitons à planifier les rendez-vous médicaux de votre enfant de façon à prévenir les absences. Vous pouvez privilégier, les midis, les soirs, la semaine de relâche, les journées pédagogiques et la période estivale.

Pour les élèves s'absentant pour des motifs non-essentiels, le titulaire n'est pas tenu de préparer à l'avance une liste de travaux à faire ni de faire de la récupération. Par contre, il est possible de recevoir les documents ainsi que la liste des devoirs et leçons qui auront été faits pendant l'absence de l'élève.

Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant ou tout autre membre du personnel, il est possible de prendre rendez-vous via la plateforme numérique utilisée par l'enseignant. Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat.

Lorsqu'un élève doit quitter l'école durant les heures de cours, l'enseignant et le secrétariat doit en être avisé. Dans un tel cas, les parents doivent venir chercher leur enfant et l'attendre au secrétariat. L'élève arrivant pendant l'heure du dîner doit entrer par la porte 3 ou 5 du service de garde.

Tout visiteur et tout élève arrivant après le début des classes doit passer par la porte 2 et se présenter au secrétariat. Pour les visiteurs, il est interdit de circuler dans l'école.

Merci de nous communiquer tout changement à vos coordonnées de façon à nous permettre d'entrer en contact avec vous rapidement en cas de besoin.

ABSENCES LORS DES ÉVALUATIONS

En ce qui concerne les évaluations, il est important de souligner que certaines d'entre elles demandent une supervision de la part de l'enseignant et que plusieurs situations d'évaluation s'échelonnent sur un certain nombre de jours. Il est donc souvent impossible de faire reprendre celles-ci.

Pour les épreuves ministérielles (4^e et 6^e année), seul le ministère de l'Éducation peut justifier une absence. Une demande écrite devra donc être déposée à la direction de l'école par le parent.

BRIS, VANDALISME ET PERTE DE MATÉRIEL

Lorsqu'un élève brise, vandalise ou perd le matériel que l'école met à sa disposition, la direction pourrait exiger un remboursement et des mesures réparatrices.

COLLATIONS

Une collation santé et nutritive est demandée. Par exemple : compote et yogourt à boire, smoothie maison, fromage, fruits frais, légumes frais...

Aucun aliment contenant des arachides et/ou des noix n'est permis. D'autres aliments pourraient être interdits dans une classe, si un enfant présente une allergie sévère. Un avis écrit vous serait envoyé.

ÉTUDE À LA MAISON

L'étude à la maison permet aux élèves de consolider les apprentissages vus au cours de la semaine. Il est essentiel que les parents supervisent celle-ci.

OBJETS DE LA MAISON

Tout objet personnel doit demeurer à la maison (ballons, cordes à danser, bonbons, gommes, cellulaires et autres objets électroniques, planches à roulettes, patins à roues alignées, etc.).

Nous encourageons les déplacements actifs. Les vélos et les trottinettes sont autorisées, mais doivent demeurer à l'extérieur de la cour. Il est possible de les cadenasser sur les clôtures ou sur les supports prévus à cet effet.

L'école n'est pas responsable des objets perdus, volés ou brisés.

En cas de non-collaboration face à cette consigne, les objets seront confisqués et les parents pourront venir les récupérer à l'école sur rendez-vous.

Évidemment, tout objet non autorisé par la loi à des mineurs est également proscrit.

PLAGIAT

Tout plagiat peut entraîner la note zéro.

SANTÉ

Il est **IMPORTANT** d'informer l'école et le service de garde dès le début de l'année scolaire de toute problématique au niveau de la santé ou de la condition de votre enfant en complétant la **fiche santé** et en nous informant de toute modification par la suite.

Afin d'assurer la santé des élèves et des membres du personnel et de prévenir la propagation de maladies, les parents doivent OBLIGATOIREMENT déclarer au secrétariat les maladies infectieuses. En cas de doute, merci de vous référer au secrétariat ou de consulter Info-Santé (811), avant de retour votre enfant à l'école.

Les blessures mineures sont soignées à l'école. Pour une blessure majeure ou si nous avons un doute sur sa gravité, nous communiquerons avec vous ou avec une personne de confiance déjà identifiée pour venir chercher votre enfant. Il en est de même pour un enfant malade.

En cas de blessure majeure nécessitant le service de l'ambulance ou d'un taxi, nous vous contacterons et nous en ferons la demande si nécessaire.



SORTIES ÉDUCATIVES

Les sorties éducatives font partie du programme et du calendrier scolaire. Votre enfant doit être présent. toutefois, si votre enfant a un comportement inadéquat compromettant sa sécurité, celle des autres ou le bon fonctionnement de l'activité, il pourrait devoir rester à l'école ou être accompagné d'un parent

TEMPÊTES OU SITUATIONS D'URGENCE

Il peut arriver que nous soyons dans l'obligation de retourner votre enfant à la maison en situation d'urgence (panne électrique, problème d'eau, etc.). Dans ces cas, nous utiliserons les informations indiquées sur le formulaire que vous avez rempli à la rentrée scolaire. Assurez-vous que votre enfant connaisse l'adresse où il doit se rendre lors d'une situation d'urgence.

Lorsqu'il y a tempête de neige, consultez le site Internet du Centre de services scolaire des Premières Seigneuries (cssps.gouv.qc.ca) ou sa page Facebook à compter de 6 heures pour une fermeture pour la journée complète.

TENUE VESTIMENTAIRE

Étant un établissement d'éducation, la tenue vestimentaire doit être adaptée au contexte scolaire. Il est donc important d'habiller votre enfant adéquatement selon les conditions météorologiques de la saison, considérant que nous sortons à l'extérieur beau temps, mauvais temps.

En période hivernale, les vêtements suivants sont requis dès l'arrivée à l'école des enfants : pantalon de neige, tuque, cache-cou, mitaines et bottes d'hiver.

Nous demandons un chandail ou une camisole qui couvre le ventre et le dos, une jupe ou un bermuda allant à la mi-cuisse, un pantalon couvrant les sous-vêtements. Aucun vêtement montrant des signes de violence ou faisant référence à du racisme, du sexisme, de la grossièreté, de l'illégalité... ne sera accepté. Une tenue décente est donc de mise.

Les couvre-chefs sont permis pour les déplacements à l'extérieur de la classe seulement.

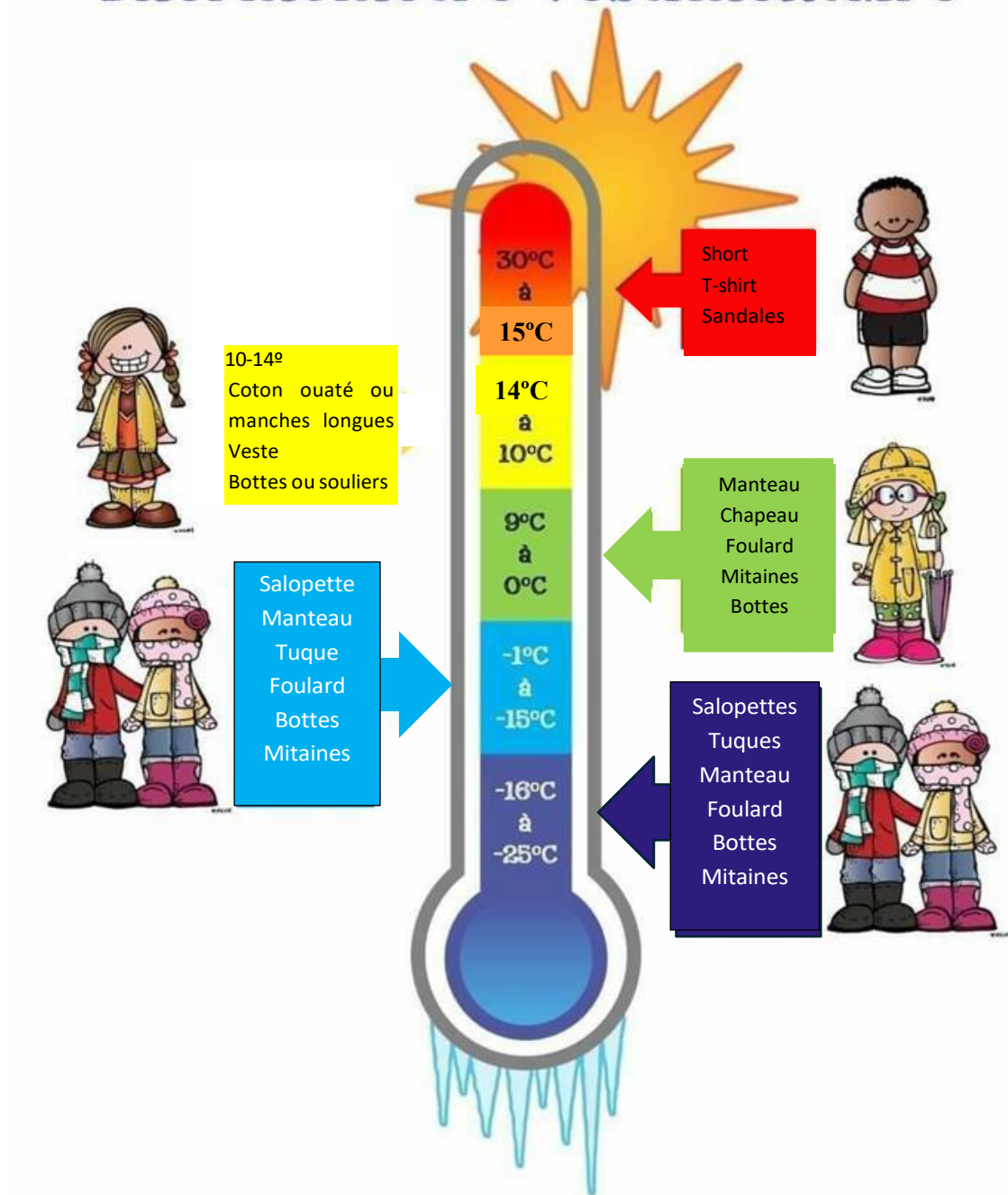
Pour une question d'hygiène et de sécurité, chaque élève doit obligatoirement porter des chaussures propres (exemptes de boue, sable, etc.) pour circuler dans l'école. Ainsi, les enfants doivent prévoir une paire de chaussures pour l'intérieur (**aussi utilisée en éducation physique**) et une deuxième paire de chaussures pour l'extérieur.

Pour une question de sécurité, les enfants doivent porter des souliers fermés ou des sandales qui tiennent la cheville. La sandale dite de plage est interdite à l'école.

Le costume d'éducation physique et à la santé se compose d'un pantalon court, d'un chandail à manches courtes, de bas et **d'une paire d'espadrilles à semelles qui ne tachent pas le plancher.**

Nous comptons sur vous pour identifier tous les items de votre enfant pour lui permettre de les récupérer rapidement en cas de perte.

Thermomètre vestimentaire



SI TU VOIS DES TROUS D'EAU, DE LA BOUE, DE LA VASE,... MET TES BOTTES !

À la passerelle, nous sommes une école 100% récré, donc beau temps, mauvais temps, je m'habille pour jouer dehors. Le site d'environnement Cananda est le site de référence pour tous.

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE



Le service de garde est directement lié à l'école. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter les règles de régie interne se trouvant sur le site internet de l'école ou de communiquer avec la technicienne par téléphone ou par courriel. **Les coordonnées se trouvent sur le calendrier scolaire à la page 1.**



TRANSPORT SCOLAIRE

Nous vous invitons à lire avec votre enfant les instructions et règlements relatifs à la logistique et à la sécurité dans le transport scolaire.



Toute communication concernant le transport scolaire doit se faire directement auprès du service de transport par courriel ou par téléphone. **Les coordonnées se trouvent sur le calendrier scolaire à la page 1.**

VOUVOIEMENT

Le terme Monsieur ou Madame précède le prénom de l'adulte. Nous encourageons le vouvoiement envers les adultes.



Règles de vie de l'école

1. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
2. J'agis et je joue de façon sécuritaire.
3. Aux entrées et aux sorties, je me déplace dans l'école calmement et en marchant. Sur les heures de classe, je me déplace en silence et en marchant.
4. Je prends soin des lieux et du matériel mis à ma disposition.
5. Je me rends à l'endroit et à l'heure prévue pour les activités.

CES RÈGLES DE VIE SONT MISES EN PLACE :

- ➡ Pour me responsabiliser;
- ➡ Pour favoriser un environnement propice à la concentration;
- ➡ Pour vivre dans un climat calme, sain et sécuritaire;
- ➡ Pour m'assurer de respecter les autres et la sécurité de tous.

RÈGLES DE VIE ET DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

Mentions spéciales :

Coups de cœur :

Les coupons coups de cœur sont remis à l'élève pour le féliciter d'un bon coup observé par tout adulte de l'école (ex : courtoisie, bon langage, etc.). L'élève qui le reçoit court la chance de devenir le méritant du mois. La classe qui a le plus de coups de cœur se mérite une période privilège avec son enseignant.

SCP :

Le soutien aux comportements positifs est mis en place en 2023-2024 pour enseigner les bons comportements et les attitudes à adopter pour favoriser l'autonomie, le respect et la sécurité par tous les élèves. Une célébration collective se tiendra à quelques reprises durant l'année scolaire.

Manquements :

Manquement mineur :

Le manquement mineur est remis à l'élève pris en défaut concernant le respect envers autrui, l'environnement ou la sécurité pour soi ou pour les autres. Une communication est faite aux parents afin de vous informer. Une intervention est faite par le personnel de l'école (ex : retour sur la situation, réflexion, geste réparateur, retrait de classe, perte de privilège, appel aux parents, arrêt d'agir, etc.).

Manquement majeur :

Le manquement majeur est remis à l'élève en raison d'un manquement important aux règles de l'école (ex : impolitesse grave, bataille, comportement dangereux pour la santé ou la sécurité, taxage, vandalisme, possession d'objet dangereux, départ non autorisé, comportement intimidant, etc.). Les conséquences décernées pour de tels comportements apparaissent aux prochaines pages, soit le protocole d'encadrement et le protocole d'intervention en cas de violence et d'intimidation.

Comportements attendus

		Déplacements	Toilettes	Terrain de l'école	Bibliothèque	Vestiaires et crochets
Attentes	Sois Respectueux	Je marche en respectant les autres et leur espace personnel.	Je respecte les lieux et l'intimité des autres ainsi que la mienne. Je garde les lieux propres.	J'utilise un langage et des gestes respectueux envers les élèves, les adultes et l'environnement.	Je lis et je parle à voix basse.	Je respecte le matériel et l'espace personnel de chacun.
	Sois Autonome	Au son de la cloche ou à la demande de l'adulte, je me dirige avec mon matériel à l'endroit désigné.	Je vais directement à la salle des toilettes et je retourne aussitôt auprès de mon groupe.	Je respecte les règles et j'utilise adéquatement le matériel.	Je respecte les règles et j'utilise adéquatement le matériel de la bibliothèque.	Je fais ce qui est attendu sans perdre de temps.
	Sois Sécuritaire	Je me place calmement l'un derrière l'autre. Je circule à droite et en marchant.	Je me lave les mains. Je suis calme.	Je joue de façon sécuritaire dans ma zone de récréation.	Je respecte les endroits de lecture autorisés.	Je garde le corridor dégagé et bien rangé.

PROTOCOLE D'ENCADREMENT

**Élève exclu de la classe pour des motifs spécifiés sur la feuille
d'exclusion de cours**

Arrêt d'agir

- Série d'intervention sans mobilisation de la part de l'élève;
- Modification de comportement nécessaire;
- Débuter une suspension pour clarifier les attentes avant d'intégrer une classe d'accueil;
- Comportement inacceptable en classe d'accueil;
- Prise de conscience par l'élèves de ses actions ;
- Préparation du retour en classe ;
- Geste de réparation en lien avec le manquement.

Retrait de classe

Rencontre-
enseignant-
TES-élève

Retour en classe

(Accueil positif de l'enseignant, élève explique son cheminement)

Suspension interne

(½, 1, 1 ½, 2, 3 jours)



Suspension externe

(½,1,2,3 jours)



Étude de dossier

(demande
d'accommodement)

- 1) À chacune des étapes, une étude de dossier est faite pour déterminer les causes du comportement, puis déterminer la meilleure ressource pour aider le jeune.
- 2) La direction se réserve le droit de modifier la séquence en fonction de la situation.



Agis, dénonce l'intimidation

L'INTIMIDATION PEUT ÊTRE :

L'intimidation est un comportement d'abus de pouvoir **répété** dans l'intention de faire du mal. Elle blesse physiquement, verbalement ou socialement.

Physique : bousculades, coups, gestes irrespectueux, crache, vole, brise...

Verbale : menaces, insultes et injures, pression...

Sociale : rejet ou exclusion, rumeurs et mensonges, humiliation et moqueries...

Cyberintimidation : médias sociaux, applications informatiques, jeux vidéo...

Sexuelle : gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés.

La violence est une parole ou un geste utilisé avec force pour attaquer ou blesser.

QUE FAIRE

- Je m'affirme en regardant la personne intimidatrice dans les yeux, en lui disant ce qui me dérange et je lui demande d'arrêter par un message clair.
- Je peux en discuter avec un ami.
- Je ne reste pas seul.
- Je dois en parler à un adulte en qui j'ai confiance (parent, enseignant, éducateur spécialisé, direction, éducatrice du service de garde, etc.).
- Je dois toujours dénoncer la situation.

PROTOCOLE D'INTERVENTION / INTIMIDATION ET VIOLENCE (LOI 56)

INTIMIDATION	CONSÉQUENCES	MESURES D'AIDE	VICTIME
1^{re} dénonciation	• Référence à la T. É. S. école. • Rencontre de l'élève par T.É.S et direction. • Communication aux parents. • Ouverture d'un dossier intimidation. • Explication des conséquences d'une récidive.	• Rencontre préventive. • Réflexion avec signature des parents. • Prise de conscience. • Mesures réparatrices.	
2^e dénonciation	• Rencontre de l'élève en présence des parents, T.É.S. école et direction. • Note au dossier d'intimidation. • Suspension interne. • Mesures réparatrices.	• Réflexion avec signature des parents. • Mesures réparatrices. • Informer tous les intervenants en support à l'élève. • Ouverture d'un plan d'action.	• Rencontre et écoute. • Prévention. • Suivi auprès de l'élève et de ses parents. • Informer tous les intervenants en support à l'élève. • Bénéficie d'un geste de réparation. • Offrir des outils et des moyens concrets pour développer des stratégies et pour réagir efficacement face à l'intimidation.
3^e dénonciation	• Rencontre de l'élève en présence des parents, T.É.S. école, direction et policier éducateur. • Note au dossier d'intimidation. • Suspension interne ou externe. • Mesures réparatrices.	• Réflexion avec signature des parents. • Mesures réparatrices. • Informer tous les intervenants en support à l'élève. • Ouverture d'un plan d'intervention. • Suivi par psychoéducatrice.	
4^e dénonciation	• Rencontre de l'élève en présence des parents, T.É.S. école, direction et policier éducateur. • Note au dossier d'intimidation. • Suspension externe. • Mesures réparatrices. • Possibilité de demande de relocalisation ou d'accommodement pour répondre au besoin de l'élève.	• Réflexion avec signature des parents. • Mesures réparatrices. • Informer tous les intervenants en support à l'élève. • Révision du plan d'intervention. • Suivi par psychoéducatrice.	

N. B. En fonction de la gravité de la situation, le policier éducateur et la DPJ peuvent s'ajouter à l'une ou l'autre des étapes.

La direction se réserve aussi le droit de modifier la séquence des interventions.

Un élève qui menace physiquement un membre du personnel sera automatiquement retourné à la maison.



Engagement

RÈGLES DE VIE

Le succès de l'élève dépend de la collaboration de tous.

ÉLÈVE

Avec mes parents, j'ai lu les règles de mon école.
Pour mon bien-être et celui de mes amis,
je m'engage à les respecter durant toute l'année.

Prénom

Nom de famille

Classe

Signature

Date

PARENTS

J'ai pris connaissance des règles de l'école. J'offre ma collaboration et je m'engage à les faire respecter durant toute l'année. En tant que parent, je m'engage à respecter le plan de circulation élaboré par le conseil d'établissement de l'école et les règles de circulation aux abords de l'école (respect du débarcadère, des zones de stationnement, courtoisie au volant, etc.) de façon à assurer la sécurité de tous.

Signatures : Parent : _____

Parent : _____

Tuteur : _____

MON CODE DE CORRECTION

ÉCOLE DE LA PASSERELLE

1

MAJUSCULE ET PONCTUATION

- J'épaissis la majuscule et les signes de ponctuation.

3

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

- J'encadre le verbe conjugué.
- Je trouve son sujet, je le mets entre [crochets] et j'indique par quel pronom je peux le remplacer.
- Je choisis la bonne terminaison, je l'encadre.

Elles
[Isabelle et Nadine]
mangent

2

ACCORD DANS LE GROUPE DU NOM

- Pour trouver le groupe du nom (GN), je souligne le nom.
- Je trouve le genre (m, f).
- Je trouve le nombre (s, p).
- Je les écris au dessus du nom.
- J'indique avec une flèche les accords du féminin et/ou du pluriel.

les petites ^{fp}pommes

4

ORTHOGRAPHE

- Je doute, je mets un ? au dessus du mot.
- J'ai trouvé! je transforme le ? en ♥.

é?cole

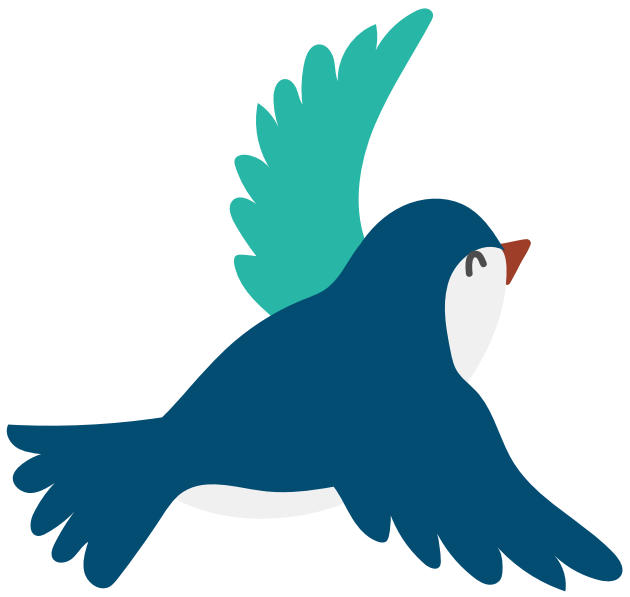
é♥cole

Stratégies de LECTURE

Avant la lecture



Intention



Survol



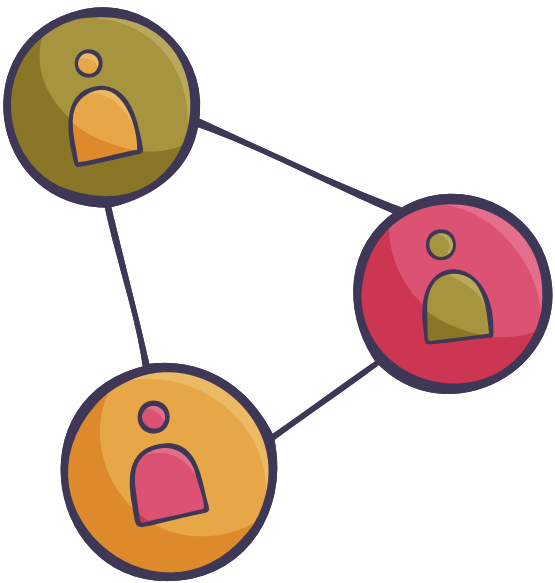
Manière de lire



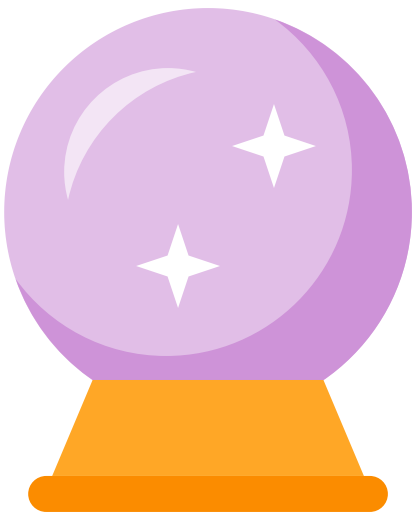
Structure de texte

Stratégies de LECTURE

Pendant la lecture



Faire des liens



Prédire



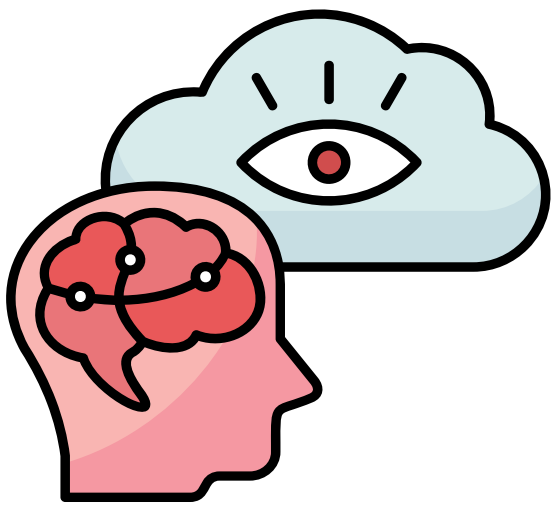
Se faire un film



Dire dans ses mots

Stratégies de LECTURE

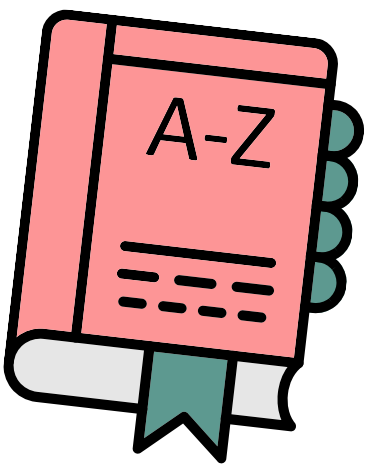
Pendant la lecture



Inférer



**Trouver
l'important**



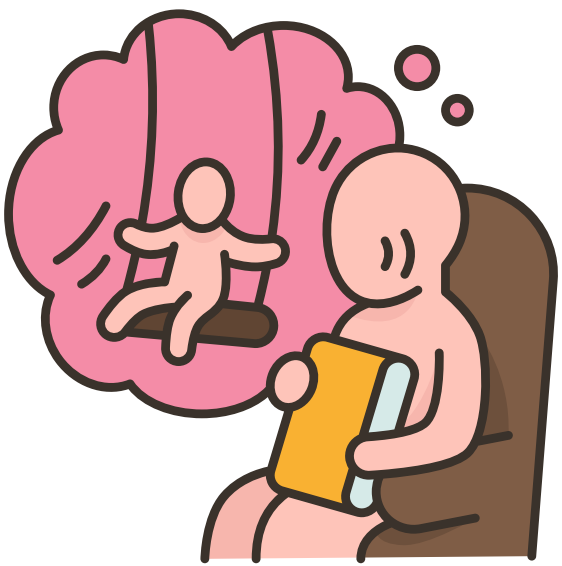
**Dégager le sens
des expressions**



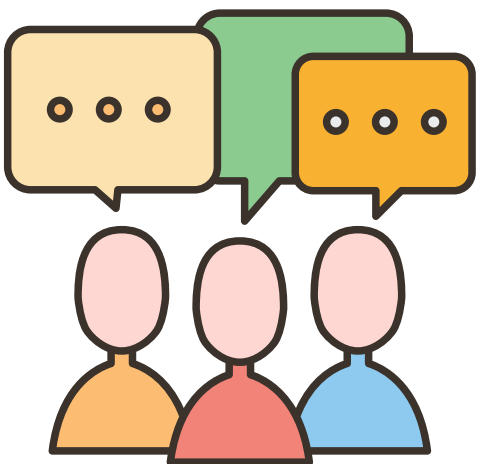
Dépannage

Stratégies de LECTURE

Après la lecture



Se remémorer



**Échanger et
ajuster**



**Revenir sur mes
stratégies**

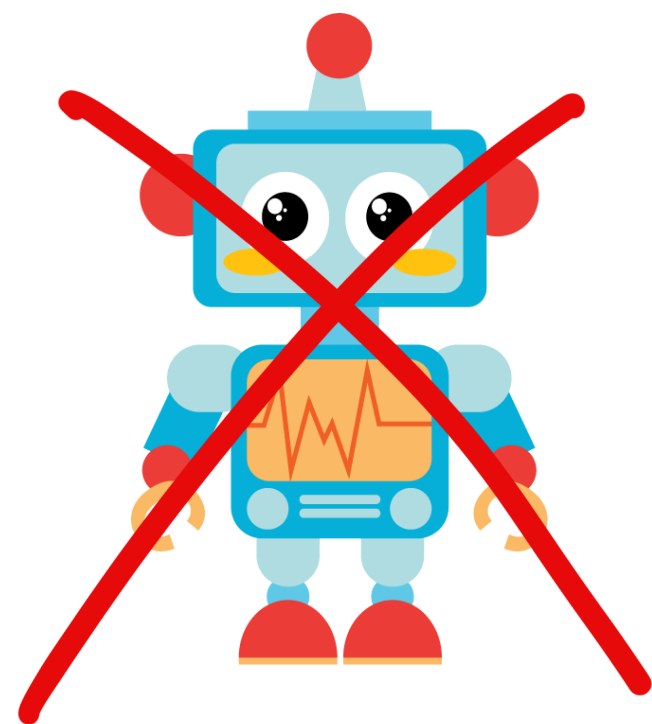


Mes outils de dépannage

Mot

- autour du
- à l'intérieur du
- de même famille
- de substitution
- de relation

Lire par groupes de mots



Ponctuation



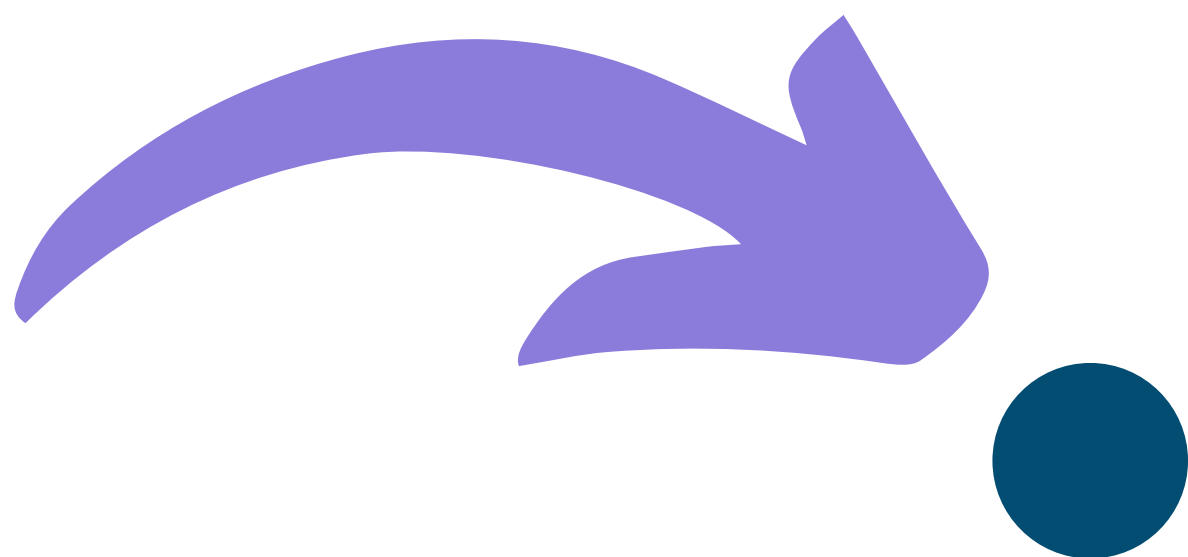
Mes connaissances sur le sujet



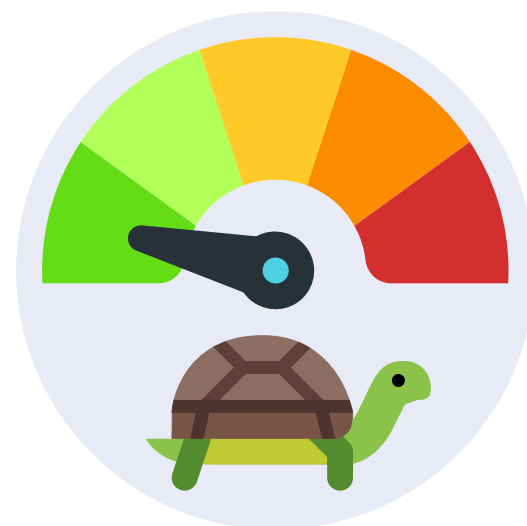


Mes outils de dépannage

Poursuivre



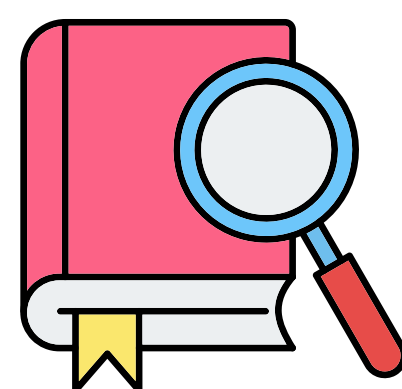
Ralentir



Relire



Outils de référence





Barème d'évaluation des apprentissages

Pour communiquer pendant l'étape à l'aide d'une lettre

Famille du D	Famille du C	Famille du B	Famille du A
---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

Pour communiquer à l'aide d'un commentaire

On se réajuste! J'ai besoin du soutien constant de l'adulte pour réussir la tâche.	C'est atteint! J'ai besoin du soutien fréquent de l'adulte pour réussir la tâche.	C'est réussi! J'ai besoin du soutien occasionnel de l'adulte pour réussir la tâche.	Visé juste! Je réussis souvent la tâche de façon autonome.
--	---	---	--

Pour communiquer par le barème officiel du bulletin

D-	D	D+	C-	C	C+	B-	B	B+	A-	A	A+
45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100

